

tres publics dans l'art de découvrir comment n'y pas donner effet.

C'est ce qui est arrivé à l'ancien ministre de la Milice (sir Sam Hughes); on lui a enseigné l'art de s'abstenir; on l'a contrecarré sans relâche et voici le résultat. Quand le Gouvernement pose comme principe fondamental de ce bill, l'insuffisance de l'enrôlement volontaire ces derniers temps, c'est lui seul qu'il met en cause, c'est sa propre faiblesse qu'il révèle. Mais, monsieur l'Orateur, après tout, voici le projet de loi, je le répète, tel qu'il nous est présenté. A mon humble avis, c'est l'honorable représentant de Wellington-Sud (M. Guthrie) qui a formulé l'argument le plus fort contre ce bill, dans un discours qu'il a prononcé, il y a quelques semaines. D'après lui, seul un gouvernement de coalition pourrait mettre en œuvre pareille mesure, si elle était sanctionnée. Qu'est-ce à dire? Si ces paroles ont un sens quelconque, c'est que l'hostilité contre ce bill est tellement prononcée et vivace, dans tous les groupes de la population, ce projet consacre un tel renversement de nos traditions politiques, qu'il faudrait les efforts réunis des deux partis pour y donner suite. S'il en est ainsi, et si pareille mesure s'impose, il aurait fallu la présenter, non pas comme mesure émanant d'un gouvernement de parti, mais comme mesure émanant d'un gouvernement de coalition.

On m'objectera peut-être qu'on m'a invité à faire partie d'un gouvernement de coalition, et c'est à quoi pouvait songer l'honorable député de Wellington-Sud. Monsieur l'Orateur, on m'a demandé de faire partie d'un gouvernement de coalition, une fois la ligne de conduite du Gouvernement arrêtée; une fois le présent bill préparé, comme mesure de parti, par un gouvernement de parti; une fois ce projet formulé, débattu au conseil, élaboré et porté à la connaissance du public. Une fois le Gouvernement irrévocablement engagé, on demanda ma coopération, si négligeable fût-elle. Monsieur l'Orateur, si le Gouvernement avait été sincère, il m'aurait consulté avant d'arrêter sa mesure. Mais ce n'est pas ce qu'on a fait; on ne m'a pas demandé mon avis sur la conscription; on ne s'est pas enquis de ce que je pensais de ses perspectives de succès, de ses résultats et de ses dangers; on ne m'a pas demandé de débattre une situation, sur laquelle on avait décidé de fermer les yeux; mais lorsqu'on eût façonné une mesure, on daigna m'inviter à donner suite au projet qu'on avait élaboré de science certaine. Comme dans un jeu d'enfants on me dit: Ferme les yeux, ouvre la bouche et avale. Je refusai.

[Le très hon. sir Wilfrid Laurier.]

Monsieur l'Orateur, quelques-uns de mes amis,—quelques uns de mes amis libéraux—m'ont rappelé que George Brown adhéra, un jour, à un gouvernement de coalition. En effet, et dans les circonstances, nul ne saurait l'en blâmer. A ce moment, le mécanisme gouvernemental, au Canada, se trouvait enrayé, les partis se faisant échec mutuellement. L'agitation puissante organisée par George Brown en faveur de la représentation proportionnelle avait réduit la majorité du parti conservateur au point de rendre son action illusoire. C'est alors que des amis communs demandèrent l'établissement d'un ministère de coalition dont George Brown ferait partie. Il demanda quel en serait le fondement, et la représentation proportionnelle, et l'union des provinces, deux mesures dont n'avait pas voulu Macdonald, furent inscrites au programme, George Brown consentit à faire partie de la coalition. Mais, monsieur l'Orateur, on ne s'est pas adressé à moi de la même manière. J'ai mes opinions sur la conscription. Elles n'ont pas changé. Ce n'est pas un plaisir pour moi de me trouver à différer ainsi d'un aussi grand nombre d'amis qui m'entourent; mais j'ai cru et je pense encore qu'une mesure de conscription, dans les circonstances, serait une pomme de discorde et je ne pouvais pas y consentir. C'est tout ce que j'ai à dire sur ce point.

Mais on me demandera peut-être: Quelle est votre politique? Il ne suffit pas à la gauche de répondre "non", à toute proposition qu'on lui fait; quelle est votre politique? Monsieur l'Orateur, j'ai énoncé ma politique au Parlement, lorsque le présent bill a subi sa deuxième épreuve. J'ai demandé un referendum, une consultation du peuple canadien sur cette question. Je n'ai pas le mérite de cette proposition; ce n'est pas moi qui en ai eu d'abord la pensée. Mais, monsieur l'Orateur, toutes les associations ouvrières de notre pays ont demandé un referendum. Nous savons tous quels vœux énergiques émanant des associations ouvrières centrales ont été déposés sur le bureau de cette Chambre. Tout membre de la députation, ou, du moins, la grande majorité, a reçu, j'en suis certain, des associations ouvrières de sa circonscription des requêtes, résolutions et communications favorables au referendum. Il m'en est parvenu en quantité. Ces documents sont ici, devant la Chambre, et, monsieur l'Orateur, dans ces circonstances je ne me fais aucun mérite d'avoir proposé cette mesure. Elle nous aurait donné cette paix, cette harmonie et cette concorde qui sont aujourd'hui si gravement compromises. On a soulevé des objections contre cette ligne de conduite.